



PRÉFET DÉLÉGUÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 30 juin 2014

CABINET

INVITATION PRESSE

Dans le cadre de la remise des décrets de naturalisation, une cérémonie sera organisée le jeudi 10 juillet 2014, à 11 heures, en présence de Monsieur le Préfet, à la Préfecture de Saint- Barthélemy et de Saint-Martin.
